

Communiqué du Président de la FFE Éloi Relange

Mesdames et Messieurs,

Le 6 janvier 2024, la Fédération Française des Échecs a failli à son obligation légale de mise en conformité de ses statuts.

J'en ai informé la Direction des Sports de notre ministère de tutelle, et notre fédération est à présent en attente d'un délai supplémentaire pour permettre à nos clubs de se prononcer à nouveau sur une seule et unique question : **souhaitent-ils se conformer à la loi afin de rester une fédération sportive reconnue par l'État ?**

Lorsque le Comité Directeur de la FFE a entamé son projet d'élaboration de nouveaux statuts, en novembre 2021, nous avons anticipé l'évolution des obligations légales des fédérations sportives qui vit effectivement le jour en mars 2022 avec la loi visant à démocratiser le sport menée par la ministre Roxana Maracineanu. Dès la création du groupe de travail sur ce sujet, puis à chacune des réunions de notre comité directeur, nous avons permis à quiconque souhaitant apporter sa pierre à l'édifice de le faire. Nous avons constamment interrogé tous les membres de l'instance dirigeante sur leur opinion quant au texte que nous allions construire.

Pendant deux ans, nous n'avons pas reçu le moindre commentaire de celles ou ceux qui le 6 janvier 2024 n'ont pas voté pour ce texte. Ni contribution, ni amendement ni, malheureusement, un quelconque intérêt.

Dès lors que le projet fut approuvé par les services juridiques du ministère des sports, et alors que le comité directeur allait enfin présenter la version définitive de nos nouveaux statuts à l'assemblée générale des clubs, voilà que le texte suscita subitement chez certains un émoi de façade sur le sujet du vote électronique !

Cette proposition ne concerne bien évidemment pas la loi visant à démocratiser le sport. Comme tant d'autres, elle faisait partie des sujets soulevés par le groupe de travail pour réformer nos statuts. À quelques mois des nouvelles élections et du renouvellement du comité directeur de la FFE, nous avons fait le choix que toutes les propositions qui concernaient de près ou de loin le scrutin devaient être reportées, tant nous savons que les réactions peuvent être vives lorsque notre fédération entre dans sa période pré-électorale. Une fois les élections passées, l'équipe dirigeante, quelle qu'elle soit, aura toute la latitude de faire évoluer sereinement nos textes si les clubs le jugent nécessaire.

En attendant ce moment, **il est insensé d'avoir fait prendre le risque à notre fédération de réduire à néant tous les succès institutionnels que tant et tant de personnes ont contribué à obtenir.**

Car c'est bien la réalité : en refusant d'adopter ce texte, et en utilisant un prétexte fallacieux pour obtenir une minorité de blocage, une poignée de personnes ont trompé les clubs en ne leur présentant pas les conséquences de leur vote. **Sans cette simple mise en conformité, la FFE perdra non seulement sa délégation de service public, mais aussi son agrément sport.** Ce qui signifiera la fin de toutes les subventions à destination de ses clubs et des organes déconcentrés : celles de l'Agence Nationale du Sport, les subventions municipales pour les clubs sportifs, etc. Toutes ses subventions. Tous ses emplois.

Je déplore que quelques dirigeants, dont certains ont été présidents de la FFE ou espèrent le devenir, aient délibérément plongé l'équipe dirigeante dans le tracasserie pour de simples motifs électoralistes, en entraînant dans la crise leur sport tout entier.

Je déplore que le jour où notre fédération avait l'occasion d'ancrer dans ses textes l'égalité de représentation des femmes et des hommes dans ses instances dirigeantes, nous ayons échoué en raison de quelques futilités personnelles.

Dans l'attente de la réponse de la Direction des Sports, **je souhaite que celles et ceux qui aiment et servent le jeu d'échecs prennent la pleine mesure de ce qui s'est produit le 6 janvier dernier et qu'ils soient au rendez-vous de la prochaine chance qui nous sera donnée, je l'espère, de voter pour nos nouveaux statuts.**

Depuis que les clubs m'ont fait l'honneur de me confier la présidence de la Fédération Française des Échecs, j'ai eu à cœur de ne jamais vous importuner avec quelque péripétie politique, et l'extraordinaire dynamique de notre sport me donne raison chaque jour sur ce point. Mais je me devais aujourd'hui de vous informer de notre situation collective, qui dépasse hélas le cadre de la péripétie.

Je vous prie de recevoir, mesdames et messieurs, mes sincères salutations sportives et vous souhaite, ainsi qu'à vos clubs, tout le succès et la joie que vous espérez à l'aube de cette nouvelle année.

Éloi Relange
Président de la FFE